



# OPTION



## FACULTATIVE E.P.S

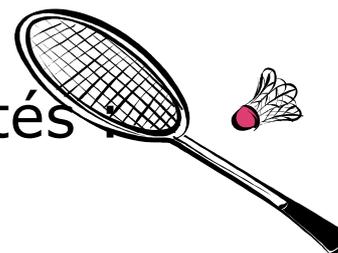
L'option facultative d'éducation physique et sportive au lycée Guillaume Budé est offerte aux élèves qui le souhaitent dès leur entrée en seconde.



- Un enseignement hebdomadaire de trois heures.

- La pratique de deux activités :

GOLF / BADMINTON



Elle s'adresse à des élèves motivés et doués d'une certaine polyvalence sportive.

Une pré inscription en juillet lors de l'inscription au lycée.

L'inscription définitive en septembre, en fonction des possibilités de chacun liées à l'emploi du temps général de l'établissement.

Participation aux compétitions UNSS souhaitée.

Professeur d'E.P.S : Mr RAYNARD

**L'option facultative  
d'éducation physique et sportive  
au lycée Guillaume Budé**

Le lycée Guillaume Budé propose de la seconde à la terminale une option Education Physique et Sportive. Offerte aux élèves qui le souhaitent dès leur entrée en classe de seconde, elle s'inscrit dans le cadre des enseignements facultatifs et constitue un véritable complément de l'enseignement obligatoire. Elle peut permettre aux élèves de passer en terminale l'épreuve facultative correspondante et de cumuler les points au-dessus de 10 au baccalauréat, suivant les modalités propres à chaque filière.

### **I. OBJECTIFS DE L'OPTION**

L'enseignement facultatif d'E.P.S s'adresse à un public diversifié : les uns recherchent une spécialisation, les autres, désireux de se perfectionner, un volume horaire de pratique physique plus important. Cette option engage les élèves sur toute la durée de leur scolarité et s'adresse donc à des élèves motivés et doués d'une certaine polyvalence sportive. Etant donné que le volume horaire supplémentaire de pratique sportive s'ajoute au travail scolaire, l'engagement dans cette option doit être bien réfléchi.

### **II. ORGANISATION**

L'enseignement hebdomadaire est de 3 heures (en dehors de l'enseignement obligatoire), réparti suivant deux périodes (hivernale - hors hivernale). Il est organisé autour de la pratique de deux activités dès la classe de seconde, le GOLF et le BADMINTON.

Les lieux d'activité sont le golf de MAROLLES (déplacements par les transports scolaires ou par les propres moyens de l'élève) et le gymnase Guillaume Budé.

La participation à l'UNSS (sport scolaire) est indispensable, sachant que le niveau atteint dans ce cadre est un repère pour l'évaluation au baccalauréat.

### **III. CONTENU**

Les compétences recherchées sont :

- préparer et réaliser une performance individuelle ou collective donnée à échéance fixée.
- se fixer et conduire individuellement et collectivement un projet d'entraînement.

Pour les deux APSA le niveau 5 de compétence attendue est exigible (en classe terminale niveau 4), ce qui suppose pour les élèves de mobiliser leur potentiel au meilleur niveau.

### **IV. INSCRIPTION**

Pour les élèves entrant en classe de seconde, une liste de pré inscription sera constituée. **L'inscription définitive se fera au mois de septembre, en fonction des possibilités de chacun liées à l'emploi du temps général de l'établissement.**

A titre exceptionnel et dans la limite des places disponibles, une possibilité d'inscription différée est possible en classe de première.

### **V. CONCLUSION**

**Le but n'est pas de préparer une professionnalisation dans les métiers du sport. Au-delà de cette pratique scolaire, un des objectif visé est la participation à la vie associative locale (joueur, arbitre, dirigeant, spectateur).**